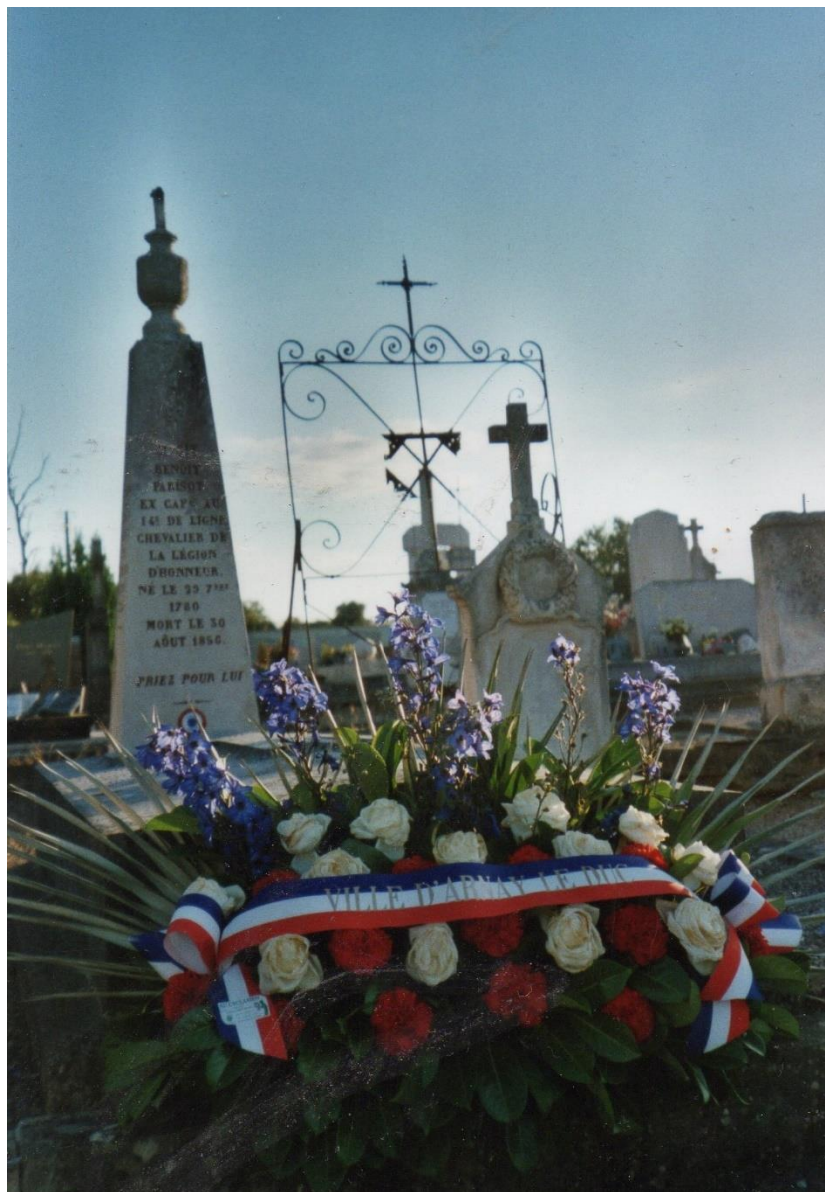


PATRIMOINE D'ARNAY : Le cimetière Saint-Jean



La tombe de Benoît Parisot.

Les lieux de sépulture à Arnay furent nombreux et variés. On a mis au jour, à l'occasion de travaux, des ossements en divers endroits, et notamment sur l'actuelle place Bonaventure des Périers. On a beaucoup enterré dans l'église Saint-Laurent, à côté de l'église, dans le cimetière du même nom, et sur le site, avant même qu'il y eût une église à cet endroit.

Des travaux effectués sur une partie restreinte du sol du bâtiment en 2013 permirent de mettre au jour 72 sépultures, datant de l'époque mérovingienne pour les plus anciennes, du XVIII^e siècle pour les plus récentes. C'est en 1775 qu'à la suite d'une épidémie on cessa d'inhumer dans l'édifice.

Les protestants avaient leur cimetière, de même que les capucins, les ursulines et l'ancien hôpital ; des tombes de religieuses existent encore aujourd'hui, derrière celui-ci, veillées par quelques roses, dans un petit enclos paisible. Le cimetière protestant, comme le temple, fut détruit après la révocation de l'Edit de Nantes.

Il y avait encore deux cimetières au début du XX^e siècle, Saint-Jacques et Saint-Jean. Le cimetière Saint-Jacques, près du prieuré du même nom, était aussi ancien que celui-ci, et remontait au Moyen Age. Il se trouvait le long de la route Nationale, à l'emplacement de l'actuelle gendarmerie. On y voyait de très anciennes tombes, dont les longues épitaphes étaient comme des pages d'histoire de la ville. On ne peut que regretter son absurde destruction dans les années cinquante.

Au XVIII^e siècle on pensait que la présence de cimetières au cœur des villes pouvait provoquer des épidémies. On fit donc disparaître de vieux cimetières comme à Paris celui des Innocents, pour en créer de nouveaux à l'extérieur, comme le Père-Lachaise, les cimetières du Montparnasse, de Montmartre, de Passy, qui se trouvaient à l'époque hors des limites de la ville.

Arnay suivit le mouvement avec un peu de retard. Le cimetière Saint-Jean fut inauguré le 25 juin 1820. Plus précisément, il fut ce jour-là béni « avec toute la pompe possible » par le curé Durand, en présence de « MM. Les Maire, juge de paix, fabriciens, membres du Conseil et d'un grand nombre de fidèles qui ont désiré attirer par leurs vœux, prières et bonnes œuvres sur le lieu destiné à la sépulture des fidèles les bénédictions du ciel. » Ce nouveau cimetière était installé dans un endroit appelé La Chaume, non loin du champ de foire ; est-ce la raison pour laquelle, à Arnay, on employait l'expression « aller sous la chaume » comme synonyme de mourir ? Il était « bien clos », nivelé, et « orné d'une belle croix en pierre », qui existe encore, au pied de laquelle un discours fut prononcé ; puis la procession retourna à l'église, « en priant et en chantant pour les défunts. »

Le premier enterrement, le 27, fut celui d'Antoinette Mignotte, épouse Chapuis, âgée de 35 ans. Le cimetière fut agrandi dans les années 1920, puis en 1986. Avec le développement de l'incinération, un jardin du souvenir a été créé il y a quelques années pour accueillir les urnes ; l'électricien Armand Goddet en fut le premier occupant.

Au fil des siècles, bien des tombes sans doute remarquables au point de vue du patrimoine funéraires ont été relevées. Ce fut le cas il y a quelques années de celle de Jeanne Narbonne. Cependant, à la suite d'une intervention auprès de la mairie, il fut décidé que le monument de celle-ci ne serait pas détruit. Il a été dernièrement nettoyé et redressé et il est donc à nouveau visible, mais à un autre emplacement que celui de la tombe initiale.

D'autres monuments sont dignes d'intérêt comme celui des familles Popille, Laffage et autres, même si parfois ils ont été endommagés comme celui de la famille Musset. Mais même à l'état de fragments certains de ces vestiges méritent d'être conservés. Par ailleurs d'assez nombreuses tombes se signalent par leur entourage en ferronnerie ; cette ferronnerie funéraire à visée décorative s'est développée au XIXe siècle et mérite d'être sauvegardée. Elle était produite par les mêmes artisans, forgerons et maréchaux-ferrants, auxquels on doit aussi, dans une ville comme Arnay, les nombreux balcons et les grilles de certaines demeures.

D'autres tombes sont intéressantes parce qu'elles abritent les dépouilles de personnages liés à l'histoire de la cité ; parfois une tombe est remarquable pour les deux raisons, à la fois comme monument et en raison de la personnalité du défunt. C'est le cas de la sépulture de Benoît Parisot, soldat du Premier Empire, sur laquelle sont gravés les noms des batailles auxquelles il a participé, exceptionnelle aussi par son ancienneté, car toutes les sépultures des autres soldats du XIXe siècle ont depuis longtemps disparu. Les autres tombes de soldats datent pour l'essentiel de la première guerre mondiale. Elles sont relativement peu nombreuses au regard des 80 noms gravés sur le monument aux morts, ce qui s'explique entre autres par le fait que tous les corps n'ont pas été rapatriés et que certains soldats sont inhumés dans la tombe de leur famille sans indication du fait qu'ils sont morts pour la France.

Les tombes liées au second conflit mondial sont dispersées dans le cimetière ; il peut s'agir de résistants comme Nasica ou le moins connu Casimir Buras, ou de victimes civiles comme Louis Bourguignot. Et lorsque le résistant a heureusement survécu, comme Georges Arnol, Max Degrace ou Odette Arnoux, rien sur sa tombe ne signale son engagement.

La qualité d'ancien maire de Claude Guyot ou de Pierre Meunier, qui furent au XXe siècle de remarquables édiles, est indiquée, et une grande plaque rappelle les différents engagements de ce dernier, notamment dans la Résistance aux côtés de Jean Moulin. En revanche la tombe d'Hutin a bien failli disparaître il y a quelques années, sur laquelle rien n'indique qu'il fut maire d'Arnay avant et pendant la première guerre mondiale. D'autres personnages qui jouèrent en leur temps un rôle important dans la vie locale, comme le combatif chanoine Didier, qui fit annuler par le Conseil d'Etat l'arrêté du maire Hutin interdisant les processions religieuses, comme le « bienfaiteur de la commune » Jacob, l' élu Léon Communaux, découvreur de la source de Maizières, l'influent docteur Moquet, l'érudite Léone Leroux ou plus récemment Pierre Renaudin, dont les collections ont permis la création du Musée de la Lime, pourraient être signalés d'une manière ou d'une autre à l'attention du public.

Ajoutons pour terminer que si le cimetière d'Arnay-le-Duc, comme tout cimetière, est

un lieu de mémoire et fait partie intégrante du patrimoine de la ville, c'est aussi un lieu où les vivants sont appelés à se promener, la municipalité travaillant depuis quelque mois dans ce sens : végétalisation, fleurissement ... pas seulement sur les tombes et à la Toussaint, mais toute l'année, le long des murs ou dans les allées.

Des roses trémières ou une glycine pourraient s'épanouir sur les vieux murs coiffés de tuiles vers 1880 par Monsieur Bénétot. La nature et les défunts peuvent cohabiter harmonieusement, et ce n'est pas seulement l'espace dédié au columbarium, mais le cimetière tout entier qui pourrait devenir un « jardin du souvenir ». Une réflexion sur ce sujet est en cours à la mairie d'Arnay et pourrait déboucher, dans les prochains mois, sur des propositions concrètes.

Didier Godard

Président du Cercle Arnétois de Recherches Historiques